



# La lutte du CAL contre le logement indigne avance !

9 février 2018



**Après 7 ans d'effort, le CAL et la Fondation Abbé Pierre ont gagné une victoire judiciaire. La cour d'appel de Paris a infligé le 7 février des sanctions sans précédent (500 000 euros d'amendes) à un marchand de sommeil qui louait plus de soixante logements insalubres dans le 18ème.**

Vous pouvez retrouver les articles parus dans [Le Monde](#), et [l'Humanité](#).

C'est aussi l'occasion de rappeler le travail quotidien réalisé par le **CAL** (Comité action logement).

Nous vous invitons notamment à (re) découvrir les [webradios](#) réalisées lors des permanences expulsion.

- Emplacement :

Accueil > A la une > Actualités >

- Adresse de cet article :

<http://www.gouttedor-et-vous.org/La-lutte-du-CAL-contre-le-logement-indigne-avance>